



Fiche Repère

L'évaluation des démarches développement durable dans les établissements scolaires

126 Initiatives d'établissements



« Evaluer signifie non pas rendre le monde compréhensible tel qu'il est mais rendre compréhensible la manière dont différents individus et groupes l'apprehendent ».
S Kuscher, 1996

Contexte

Le *Dictionnaire actuel de l'éducation* (Legendre) définit l'évaluation comme l'« **opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur (...)** à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une décision ». En matière d'éducation au développement durable, l'évaluation peut paraître plus compliquée à mettre en place. On vise en effet l'acquisition par les élèves d'un savoir, mais également d'un savoir-faire, d'un savoir-être, d'attitudes, difficiles à évaluer avec des méthodes traditionnelles.

L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès et de l'amélioration continue des actions ; c'est un outil de pilotage de l'action à toutes les étapes. Il est ainsi **nécessaire de planifier l'évaluation dès le début du projet**. La démarche d'évaluation n'entre pas dans une logique de classement quelle qu'elle soit, mais dans une volonté d'amélioration continue en fonction des objectifs du projet, et des moyens dont on dispose. En cela, il est une forme de suivi. Il est indispensable d'évaluer dans la concertation en associant toutes les parties prenantes. La création d'outils d'évaluation d'un Agenda 21 scolaire, doit tenir compte des spécificités de l'établissement. C'est un moyen de s'approprier la démarche, en s'appuyant plus ou moins sur le [socle commun de connaissances et de compétences \(loi 2005\)](#). Pour évaluer, trois axes sont privilégiés : un axe technique, un axe pédagogique et un axe orienté sur la démarche dans son ensemble. Rester humble face au résultat obtenu est une nécessité car dans l'évaluation, l'éducation de l'individu est réduite à une grille dont la logique est mathématique. Mais ce résultat demeure un bon support d'amélioration et il est important d'utiliser des outils variés afin de permettre les recoupements et de se rapprocher au mieux de la réalité, en mettant place deux types d'évaluation tout au long de la démarche : l'une quantitative, l'autre qualitative.

Qui évalue ?

- Le comité de pilotage
- Les élèves
- Les enseignants
- L'accompagnateur (intervenant extérieur)

Pourquoi évaluer ?

- Mesurer l'efficacité en continu d'une action, d'un projet
- Se remettre en cause et donner du sens ; réajuster ses objectifs
- Une meilleure efficacité
- Construire le long terme
- Se former...

Evaluation qualitative

Intérêt de la démarche, objectifs éducatifs atteints (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir vivre ensemble...), un partenariat efficace, une concertation réussie, etc.
Méthode : jeu de rôles, expression orale et écrite, mise en situation, entretiens, grille d'observation, débats, journal de bord, etc.

Qu'est ce qu'on évalue ?

- les actions,
- l'implication et l'apprentissage des élèves,
- la démarche globale (conception, processus et résultats)

Evaluation quantitative

Sur la base d'indicateurs d'état, d'objectifs et de suivi.

Méthode : QCM, questionnaires, analyse des productions, enquêtes, reporting, etc.

L'évaluation, c'est

- Une aide à la gestion et à la conduite de projet
- Une aide à la prise de décision, à l'adaptation/ réorientation de la stratégie
- Une méthode d'implication des partenaires
- Un outil de partage de la stratégie/des projets

Bénéfices de l'évaluation

- Emettre des recommandations pour le plan d'actions suivant
- Prendre des décisions
- Déterminer les forces et faiblesses du projet
- Promouvoir et valoriser le projet auprès de partenaires ou de nouveaux publics
- Vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) de la communauté scolaire et des partenaires
- Observer le changement de posture de la communauté scolaire et particulièrement les jeunes (comportements, connaissances)

Les clés de la réussite

- Un pilotage efficace à toutes les étapes
- Une évaluation dès la conception du projet
- Une évaluation qui nourrit des activités à caractère pédagogique
- Une évaluation dans la concertation en associant toutes les parties prenantes
- Une évaluation concise et compréhensible par tous (éviter l'usine à gaz !)
- Une évaluation définie dans le temps
- Une évaluation avec des moyens humains

En pratique

Auto-évaluation inspirée du socle commun de compétences et de connaissances

Evaluation de l'Agenda 21 du Collège Lycée Bergson

- Les démarches d'évaluation initiées dans le **lycée Bergson** souhaitent identifier les freins et leviers au déploiement de l'Agenda 21 scolaire. Après avoir mené des évaluations quantitatives sur la mobilisation des acteurs de la cité scolaire, adultes comme élèves, des évaluations qualitatives ont été mises en place. Par ailleurs, concernant l'évaluation des élèves, le lycée a construit des grilles opérationnelles à partir des référentiels du socle commun. Ainsi, les compétences des piliers 6 (sociales et civiques) et 7 (autonomie et prise d'initiative) leur ont été particulièrement utiles. <http://biolycee.pagesperso-orange.fr/a21/index.htm>

Axe évaluation de la boîte à outil Agenda 21 scolaire Ecophylle-Vivacités

- L'association **Écophylle** et le réseau Vivacités Ile-de-France, en partenariat avec le Comité 21, se sont réunis pour produire un dispositif d'aide à la réalisation de démarches globale d'éducation au développement durable dans tout établissement scolaire. Soutenu par la DRIEE, le Conseil régional Ile-de-France, l'ADEME Ile-de-France et la Fondation de France, le projet s'articule notamment autour de la conception et la capitalisation de méthodes et de supports pédagogiques selon cinq axes (*la formation des éco-délégués, la sensibilisation, le diagnostic, les plans d'actions et les évaluations*). <http://www.vivacites-idf.org/dotclear/index.php?category/Accueil>

Analyse et retours d'expériences – Agenda 21 de collège – 2007 – 2010 du Conseil général de Gironde

Le **Conseil général de la Gironde** travaille depuis 2007 avec l'ADEME, la CUB et le Conseil régional d'Aquitaine pour construire des dispositifs de soutien aux établissements scolaires en EDD. En lien avec des associations EEDD, le CG33 propose aux collèges volontaires un accompagnement sur deux ans. Le bilan fait par le CG33 identifie les freins et leviers de la mise en œuvre de ces Agenda et en tire des recommandations opérationnelles pour définir des pistes d'amélioration du dispositif pour accompagner de façon plus pertinente les collèges dans leur engagement.

Etude sur la modélisation de l'Agenda 21 scolaire – niveau élémentaire - mai 2010 de la CUB

- La **Communauté urbaine de Bordeaux** et le CREAQ accompagnent depuis 2006 20 écoles en démarche d'Agenda 21 scolaires. L'étude expose l'analyse des retours d'expériences menées dans ces établissements pilotes ainsi que des préconisations pour une facilitation de la mise en œuvre de telles démarches dans un maximum d'établissements. Une amorce d'analyse comparative a également été développée. <http://juniorsdudd.lacub.fr/> [télécharger l'étude](#)

Dispositifs de soutien en vue de l'évaluation

Evaluation des lycées et CFA en PACA

➤ La **région PACA** s'est lancée depuis 2007 dans une démarche d'expérimentation des Agendas 21 scolaires sur 19 lycées et 13 CFA. Pour accompagner ces derniers dans la méthodologie Agenda 21, un outil d'aide à l'évaluation leur a été proposé. L'outil (un tableur excel) comporte trois volets. Les deux premiers constituent un tableau de bord afin que les référents Agenda 21 puissent suivre leur plan d'actions à travers l'état d'avancement de chacune des actions, le budget réel et le budget estimé ainsi que différents autres paramètres (atteinte des objectifs, thématique traitée...). Une synthèse graphique vient compléter ces données. Le dernier volet est un questionnaire qui tente d'aider le comité de pilotage à se fixer des objectifs d'amélioration de la démarche sur chacun des cinq déterminants d'un Agenda 21 (participation, pilotage, transversalité, évaluation, amélioration continue).

Réalisation d'une évaluation annuelle pour le COREN

➤ Le **Coren** (Coordination Environnement, Gestion environnementale et développement durable en Belgique) a mis en place des procédures d'évaluation de démarches d'Agenda 21 scolaires. Son approche entend mettre en place des stratégies et des outils d'actions concrets qui concourent aux objectifs de développement durable de ses partenaires. Elle mise sur la responsabilisation, l'implication et la mise en action de tous les acteurs pour y arriver. Un outil mis en place par le Coren (un tableur excel) passe au crible différents aspects des Agenda 21 scolaires pour leur évaluation, comme la participation de la communauté scolaire au projet, la transversalité des projets éducatifs, la pérennité des projets et la performance, le management et le pilotage du projet, la méthode. https://www.globalcube.net/clients/corenv2/content/medias/download/guides/Guide_coordinateur_A21.pdf

Outil d'évaluation de l'association Evaleco

➤ **L'association Evaléco** propose une méthode d'évaluation des pratiques de développement durable dans le cadre d'une démarche Agenda 21 scolaire. Cet outil permet de réaliser une auto-évaluation des pratiques de l'établissement, de donner des pistes d'action et de progrès tout en sensibilisant la communauté scolaire aux enjeux du développement durable, de mesurer les progrès réalisés et les communiquer à l'ensemble des partenaires et, enfin, d'aider à choisir les thématiques de travail et à commencer un diagnostic partagé. La grille contient huit thèmes et quatre axes qui permettent après traitement d'aboutir à un bilan chiffré et commenté des pratiques. <http://evaleco.free.fr/>

Outil méthodologique « Agenda 21 au lycée » en Midi Pyrénées

➤ **L'ARPE Midi-Pyrénées** propose un outil méthodologique et pédagogique d'éducation au développement durable «Agenda 21 au lycée». Cet outil web, conçu à partir d'une expérimentation menée auprès de trois lycées de Midi-Pyrénées, réunit de nombreuses ressources, comme des conseils en terme d'organisation humaine, des diaporamas de sensibilisation, des questionnaires simplifiés pour établir des états des lieux dans dix domaines d'action, des suggestions d'analyse des résultats, des exemples d'actions ainsi que des tableaux de bord pour organiser le projet, le suivre en continu et l'évaluer. <http://www.arpe-mip.com/html/11-6157-Outils-EDD-21.php>

Outil d'évaluation des collèges durable 34

➤ La démarche « **Collège durable 34** » est un dispositif d'accompagnement, initié par le Conseil général et l'Inspection Académique de l'Hérault, à destination des collèges publics s'engageant dans Agenda 21 scolaire. A l'issue de deux années d'accompagnement, les collèges qui satisferont à des critères définis se verront attribuer pour une durée de quatre ans le label « Collège durable 34 ». Un guide d'accompagnement a été élaboré et sera disponible en juin 2011 avec trois outils d'évaluation : un bilan d'accompagnement de l'association EEDD à destination du Conseil général, une grille d'évaluation globale de la démarche à utiliser une à deux fois par an afin de valider la cohérence de la démarche dans son ensemble et la dimension pédagogique, et une évaluation finale des actions des deux années pour obtenir la labellisation « collège durable 31 ».

EdDD de Haute Normandie

➤ Depuis 2005, l'académie de Rouen et 15 partenaires se sont engagés dans le dispositif régional des établissements et écoles du **développement durable (EdDD) de Haute-Normandie**. Actuellement, 199 écoles et établissements suivent la démarche. Parmi eux, 105 écoles et établissements ont obtenu le label niveau I et 6 ont atteint le niveau II de labellisation en 2010 et 2011. La labellisation régionale a pour objectif de : valoriser les actions, les acteurs et les établissements engagés ; renforcer l'identification du programme EdDD par les partenaires et le public et inscrire dans la durée la démarche des établissements. Pour obtenir la labellisation, il faut justifier de la mise en œuvre graduelle des engagements de la «Charte des EdDD et d'une articulation effective entre enseignements et actions concrètes, et contribuer aux finalités du développement durable et agir dans le respect des principes d'action inscrits dans la « Charte des EdDD » de Haute-Normandie, conformément au cadre de référence national des Agenda 21 territoriaux. <http://www.arehn.asso.fr/eddd/index.html>

Parole de...*

« Toute la difficulté de l'évaluation vient de l'obligation de réduire une réalité de la logique du vivant (l'éducation d'un être humain) en une grille qui se voudrait d'une simple logique mathématique. L'écart est immense. Alors il vaut l'assumer, s'outiller de façon diversifiée pour permettre des recoupements, renouveler la même évaluation auprès de plusieurs publics, et rester humble face aux résultats obtenus. » Dominique Cottureau, formatrice, chercheuse et consultante en pédagogie de l'environnement

« Il faut avant tout ajuster le projet en permanence, et évaluer le processus plus que le résultat, car dans une démarche éducative on n'est jamais sûr des résultats. » Aurélie Zwang, formatrice EDD/E3D à l'Académie de Paris, professeur au lycée Bergson (Paris 19^{ème})

« L'évaluation doit avant tout permettre de garantir la crédibilité de notre démarche ». Emmanuel Bon, animateur régional Haute-Normandie pour le dispositif Etablissement du développement durable en Haute-Normandie

* extraits du groupe de travail du Comité 21 18 mai 2011

Chiffres clés

→ 79 % des 15-24 ans estiment que le changement climatique est lié aux activités humaines, et 66 % à penser que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles à cause des dérèglements climatiques ([étude de l'ADEME, octobre 2010](#)).

→ 70% des élèves du premier degré vont à l'école en voiture, pour des trajets en moyenne inférieurs à 1500 mètres (Ademe, 2009).

→ La cantine scolaire représente 40% des déchets de l'établissement.

→ Une école utilise chaque jour jusqu'à 100 litres d'eau par élève.

En savoir plus

- [Compte-rendu du RV EDD](#) du Comité 21 sur « L'évaluation des démarches de développement durable dans les établissements scolaires » -18 mai 2011
- Guide pratique d'évaluation, Dominique Cottureau (dir) – Sceren /CRDP Bretagne
- [Cahiers pédagogiques](#) n°478 « L'éducation au développement durable: comment faire? »
- [L'évaluation en EEDD](#), Cécile Fortin
- [Evaluer en éducation à l'environnement](#), Livret ressources, Graine Rhône-Alpes, Aïmons l'avenir et Grand Lyon
- Revue Polycode du REEB – n°17 : <http://www.reeb.asso.fr/post/Polypode17>
- Evaluation au regard du développement durable : un investissement garanti ! collection Evaluation et développement durable, CERDD, 2009 http://www.cerdd.org/IMG/pdf/manifeste_evaluation-2.pdf
- [Référentiel pour l'évaluation de projets territoriaux de développement durable](#) et Agenda 21 locaux, Commissariat au développement durable, 2009
- [Vers une culture commune de l'évaluation au regard du développement durable](#) – Observatoire national des Agenda 21
- [Ecoles vers un « Agenda 21 » scolaire](#). Guide du coordinateur. Edition 2010, COREN

Petit lexique pour s'y retrouver...



→ [Socle commun des connaissances et des compétences](#) : il présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de l'élève.

→ **Indicateur** : outil d'évaluation et d'aide à la décision (pilotage, ajustements et rétro-correction) grâce auquel on va pouvoir mesurer une situation ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné, ou dans le temps et/ou l'espace.

→ **Comité de pilotage** : présidé par le chef d'établissement, il est composé de son équipe encadrante, d'enseignants, élèves et parents et s'ouvre aux acteurs extérieurs dans une logique de partenariat. Il donne lieu à des prises de décision. Il coordonne la démarche, assure le suivi des projets, sensibilise, mobilise les acteurs. Il a sa place dans l'organigramme de l'établissement.

Outils méthodologiques

- Plate forme internet educagri <http://edd.educagri.fr/>
- Guide du coordinateur, Coren - [lien](#)
- Outil d'auto-évaluation du développement durable dans l'enseignement supérieur <http://www.evaddes.com/>
- Outils Evaleo <http://evaleco.free.fr/>
- Outil d'auto-évaluation et de pilotage en établissement (OAPE) – [lien](#)
- Diag 26 000 <http://diag26000.eu/index.html>

Prochainement

- ✓ Grille d'évaluation des démarches développement durable dans les lycées agricoles actuellement en test
- ✓ Elaboration d'une boîte à outils E3D21 par Vivacités et Ecophylle (courant 2012)



Comité 21

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org